

## PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal du 20 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le quatorze novembre, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace du Marais, sous la Présidence de Monsieur Mathieu COËNT, Maire.

**Présents** (25) : Mathieu COËNT, Laurence DOMET-GRATTIERI, Thierry RYO, Laurence LE COADOU, David NEUHAARD, Anne RAINGUE-GICQUEL, Lucile HEGWEIN, Pascal GOYAL, Dominique AMISSE, Françoise PAYEN, Dominique MOURGUES, Marie-Antoinette GUEDES, Linda THILL, Gaëlle KERLEAU, Sébastien BLOCH, Charles BAHOLET, Amélie DANET, Guillaume DERVAL, Thibault CHEVALIER, Baptiste GUEGAN, Anaïs DURAND, Laurette FOUCHER, Virginie TARTOUE, Manuel BERASALUZE, Christelle ODIAU-MATHIEU

**Représentés** (4) : pouvoirs ont été donnés :

Laurent PONNELLE	à	Lucile HEGWEIN
Ludivine PRECIGOUT	à	Laurence LE COADOU
Pascal HASPOT	à	Christelle ODIAU-MATHIEU
Sylvie GOSLIN-GUIHÉNEUF	à	Laurette FOUCHER

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Laurence DOMET-GRATTIERI est désignée secrétaire de séance.

*Auxiliaire à la secrétaire de séance : Alexina PIVETEAU, directrice générale des services.*

## ORDRE DU JOUR

*Présentation en introduction : Territoire d'Energie Loire-Atlantique : bilan énergie communal 2023*

### Affaires générales

1. Appel à manifestation d'intérêt départemental « cœur de bourg » - approbation de la synthèse du plan guide opérationnel
2. Modification des membres de la commission communale d'accessibilité
3. Révision des statuts du Parc Naturel Régional de Brière
4. Modification de la répartition des parts de Saint-Nazaire Agglomération Tourisme

### Finances, Ressources Humaines, Développement économique, Marchés publics

5. Modification du tableau des effectifs
6. Changement de nomenclature budgétaire et comptable – M57
7. Budget principal 2023 : décision budgétaire modificative n° 2

8. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - Action sociale d'intérêt communautaire – missions du Clic Pilot'âge

### Transition écologique

9. Collecte des mégots – Contractualisation avec l'éco-organisme Alcome
10. Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables – Modalités de concertation du public

### Aménagement du territoire, Urbanisme, Réseaux et Transports

11. Cession gracieuse Leroux/Commune – parcelles BS 617p-620-631 – Passage de la Ricohie
12. Acquisition Orain – parcelle BE 542 – route du Châtelier
13. Acquisition Dauce-Guiho – parcelles BV 69p et BW 40p – transfert centre de secours et création voie cyclable - rue de Bretagne

Questions et informations diverses

### **Mathieu COËNT rend hommage à Daniel BERNARD et Samuel PATY :**

*« Au nom du conseil municipal, je tiens à rendre solennellement hommage à deux professeurs :*

- *Dominique Bernard, professeur de lettres au lycée Gambetta Carnot d'ARRAS, assassiné le 13 octobre dernier dans l'enceinte de son établissement. Pour avoir fait face à un terroriste, voulant protéger ses élèves et ses collègues, cet homme de 57 ans a perdu la vie.*
- *et Samuel Paty, lui aussi victime du fanatisme religieux, il y a plus de 3 ans, à Conflans-Sainte-Honorine*

*Ces deux enseignants ont été fauchés, alors même qu'ils exerçaient ce magnifique métier de transmission des savoirs et des valeurs qui fondent notre Nation.*

*Ce nouvel assassinat, perpétré au sein d'une école de la République, a provoqué en chacun d'entre nous un véritable état de sidération, un sentiment d'effroi, une immense tristesse.*

*Il n'y aura jamais de mots assez forts pour condamner le fanatisme religieux et ses crimes.*

*Je souhaite ici exprimer ma solidarité aux familles des victimes et à leurs proches, aux élèves, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative.*

*A travers le corps enseignant pris pour cible, celui-là même qui permet à nos enfants de s'instruire, de s'émanciper, ce sont les valeurs de notre République laïque et sociale qui sont attaquées. La Laïcité, n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction, mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect des principes de liberté de conscience et d'égalité des droits.*

*Ce sont ces libertés que nous chérissons, la liberté de conscience et la liberté d'expression, que ces fanatiques religieux veulent nous dénier.*

*« L'affirmation de la paix est le plus grand des combats », écrivait Jaurès.*